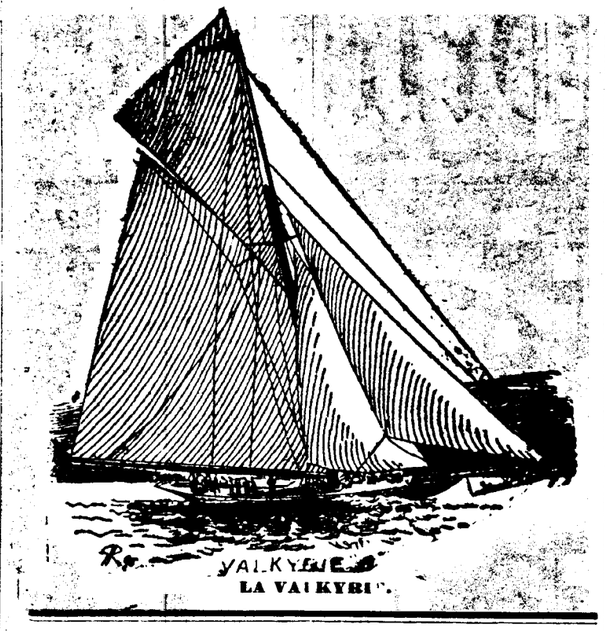

La Coupe Américaine.

La Valkyrie III gagne la deuxième course de la série.

Un accident au Defender.

Presse Associée.

New York, 10 septembre—Ne possédant pas tous ses moyens, mais ayant recouvré sa force et sa colérité, le Defender a suivi de près la Valkyrie III à la fin de la course d'aujourd'hui.

Moins d'un demi-mille séparait les deux yatchs, et des regards anxieux les suivaient seconde par seconde, sur les *timers*, comme ils s'avançaient dans la carrière; et quand on a vu que le Defender, non seulement n'avait pas perdu de terrain sur les vingt dernierz milles, mais qu'il en avait gagné, un grand cri s'est élevé pour les efforts que faisait un vaillant bateau.

Il y a eu aussi des acclamations pour le vainqueur, mais malgré le fait que la Valkyrie III est le premier yatch anglais qui traverse en tête la ligne d'arrivée depuis 1871, la gloire de sa prouesse a été oubliée pour le moment, grâce aux efforts du yatch américain, et non pour autre chose, car les cœurs américains aiment le vaincu d'aujourd'hui, et l'aiment d'autant plus qu'il a été vaincu sans qu'il y ait rien de sa faute.

C'est un accident qui a détruit les chances du bateau yankee, un accident qui, dans les circonstances bizarres du départ semblait ne pouvoir être évité.

De bonne heure le matin, les coursiers de la mer s'étaient tranquillement rendus de Bay Ridge à Sandy Hook. Ils ont décrit de grands cercles autour du phare jusqu'au moment où le signal de préparation a retenti.

Ils ont manœuvré au vent, le capitaine Haff faisant tous ses efforts pour gagner la meilleure position.

Juste avant d'atteindre la ligne de départ, quand la Valkyrie était au vent et le Défender sous le vent, une longueur en arrière, mais toujours gagnant sur son concurrent, le bateau américain portait tant de voile que le *jib sail* et le *baby jib topsail* se sont heurtées.

Le capitaine Haff, s'apercevant de l'accident, a loffé un peu, dans l'intention évidente de permettre à l'autre yatch de passer à l'arrière et au vent.

Le capitaine Sycamore, au gouvernail de la Valkyrie III, a vu le mouvement et a également loffé.

C'est alors que les milliers de spectateurs installés sur les bateaux environnants ont remarqué combien les deux yatchs étaient rapprochés l'un de l'autre.

Et juste à ce moment, un craquement, suivi d'un bruit sourd, s'est fait entendre, et on a vu que le *jib topsail* du Defender flottait au gré du vent. Le mat d'avant de la Valkyrie avait tourné et touché les cordages du yatch américain.

A ceux qui ont vu l'accident et se sont levés au bruit, il a semblé que le Defender avait été ébranlé sous le coup. Ils ont vu le mat de faite se tordre et la voile flotter comme si elle allait se détacher, et un murmure s'est élevé, comme si le brave bateau vainqueur d'une si noble victoire, il y a quelques jours, était entièrement désarmé dans ses efforts pour en gagner une seconde.

Une prompte action était nécessaire pour empêcher la rupture de mât de faite, et le capitaine Haff, par une manœuvre habile, s'est placé dans une position sûre et a commencé la chasse.

La Valkyrie, qui avait traversé en tête la ligne de départ, avait l'avantage, et à la fin de la première ligne du triangle que formait la course course, elle avait avance d'un demi mille.

Cette avance était d'environ quatre minutes à cet endroit.

A partir de ce moment, cependant, le Defender n'a pas d'une façon perceptible réduit la distance qui le séparait de son adversaire, et les deux yatchs ont traversé la ligne d'arrivée à deux minutes de différence.

D'après le temps rectifié, le Valkyrie a battu le Defender de quarante-sept secondes.

Les résultats officiels sont les suivants:

Valkyrie III—Départ, 11.00 13; première marque, 12,57.43; deuxième marque, 1,58.10; arrivée, 2,55 22.

Defender — Départ, 11,01.15; première marque, 1,01.35; deuxième marque, 2,01.45; arrivée, 2,57.40.

Durée de la course:

Valkyrie III, 3,55.09.
Defender, 3,56.24.

Temps rectifié:

Valkyrie III. 3,55 09.
Defender, 3,55.56.

On voit, d'après ces chiffres, que la Valkyrie III a parcouru la distance en 1 minute 16 secondes de moins que le Defender, et qu'après avoir déduit les 29 secondes qu'elle accorde au Defender, elle a gagné de quarante-sept secondes.

Lord Dunraven promet une pension de trente shillings par semaine aux matelots de la Valkyrie III, si le yatch est vainqueur de la course.

Presse Associée.

New York, 10 septembre—On annonce que Lord Dunraven a promis une pension de trente shillings par semaine à tous les membres de l'équipage de la Valkyrie III, s'ils réussissent à conquérir la coupe américaine.

Cette promesse a été faite, dit-on, dans une adresse à l'équipage, dans laquelle le lord s'exprime ainsi:

Tout en sachant que chaque membre de l'équipage fait son devoir, je suis désireux de vous encourager à faire tous vos efforts pour gagner les autres courses de la série.

Dans ce but, je désire vous annoncer que si la coupe retourne en Angleterre, grâce à vos talents de marins, j'accorderai à chacun, pendant sa vie, et lui paierai une pension de trente shillings par semaine.

Cette promesse était si inattendue, qu'un seul mot n'a pu être prononcé pendant une minute. Alors, les hommes de l'équipage mûs par une même impulsion, ont poussé des acclamations.

Lord Dunraven leur a de nouveau dit son ambition de remporter la victoire dans une occasion où la défaite semble certaine, et il s'est retiré.

Les hommes se sont ensuite réunis et ont discuté la proposition.

Quoiqu'ils refusent de parler, il est clair, d'après leurs manières, qu'ils se sont entendus pour employer tous leurs efforts à la conquête de la Coupe.

La promesse de Lord Dunraven est sans précédent, soit au point de vue du fait lui-même, soit au point de vue de la générosité.

C'est l'ambition de sa vie de placer entre les mains de la Reine le trophée enlevé à l'Angleterre il y a près d'un demi siècle.

L'âge des vingt-six hommes de l'équipage de la Valkyrie III est en moyenne de trente ans.

Ils sont tous forts et vigoureux, et ils peuvent espérer de vivre jusqu'à 70 ans. A ce moment, si leur espoir se réalise, ils auront reçu chacun 3,120 livres-sterling ou environ $15,600.

Tragédie à Denver.

Presse Associée.

Denver, Colorado, 10 septembre—Wm Ross, employé chez un entrepreneur de pompes funèbres, a tiré ajourd'hui sur Mme Philip Kuhn et l'a mortellement blessée. Quoique poursuivi de près par la foule, il a réussi à recharger son revolver et à se blesser grièvement. La jalousie est la cause de cette tragédie.

Tragédie dans le Kentucky.

Presse Associée.

Louisville, Kentucky, 10 septembre.—Une dépêche spéciale de Morehead, Kentucky, au Times, de Louisville, est ainsi redigée: Une tragédie des plus sensationnelles dans l'histoire du comté d'Elliott, a eu lieu à six milles de Hogtown.

Une querelle s'est élevée entre McDaniel et les membres de la famille Atkins, pendant laquelle les couteaux, les pistolets et les haches ont été mis à contribution.

Lorsque la bataille a été terminée, le corps de Dram McDaniel a été trouvé décapité.

Une femme de mauvaise vie est, dit-on, au fond de cette affaire.

Personne n'a encore été arrêté par les autorités.

La question monétaire.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 10 septembre—Le ministre de l'intérieur, M. Hoke Smith, a prononcé hier soir un discours sur la question monétaire devant la population de Rome, et un ce soir à Carterseville. Ces deux places sont des villes importantes de la Georgie.

Aux deux endroits, d'immenses groupes de citoyens ont applaudi chaleureusement les arguments en faveur d'un monétaire honnête, et ont poussé des acclomations chaque fois que le nom de M. Cleveland a été prononcé.

Le ministre a reçu plus d'invitations à prononcer des discours que ne lui permettent ses courtes vacances, mais il a promis de se faire entendre à Jonesboro vendredi prochain. Il parlera sans doute à d'autres points avant de retourner à Washington.

DERNIERE HEURE.

Nouvelles du Mexique.

Presse Associée.

Mexico, 10 septembre—Le Mexique sera représenté au congrès des hygiénistes de Denver le mois prochain, par un certain nombre de ses médecins les plus renommés, y compris le fameux docteur Edward Liceaga, dont la réputation est internationale.

Le docteur Liceaga poursuit en ce moment ses études bactériologiques sur le typhus.

—Le procès en appel du jugement prononcé dans l'affaire du duel du colonel Romero viendra devant la cour le 2 octobre prochain.

Le général Rocha a pris un nouvel avocat pour le défendre, un expert du code du duel.

—Saturnio Islas, directeur général des lignes télégraphiques fédérales, est en Europe où il étudie les progrès accomplis dans les télégraphes gouvernementaux.

—Le nouvel archevêché de Campêche a été créé pour accomplir la conversion des indiens rebelles de la péninsule du Yucatan. Ces Indiens, d'après une lettre de l'évêque de Yucatan, ne sont plus des idolâtres, car ils adorent la croix et la regardent comme la représentation de Dieu.

Mais il espère les amener à la véritable compréhension de la religion chrétienne. L'évêque demande qu'une campagne énergique soit entreprise contre ces indiens pour les amener plus tôt sous l'influence de l'évangile.

—Le général Mena, chef de la commission militaire mexicaine, en ce moment en Allemagne, demeurera quelque temps de plus dans ce pays pour étudier la discipline et l'équipement de l'armée. Les autorités allemandes lui ont accordé toutes les facilités. Il est probable que l'armée mexicaine sera rétablie sur le plan allemand.

—Le ministre d'Angleterre, M. Dearing, donne de magnifiques soirées aux membres des principales familles du Mexique, et il comprend dans son hospitalité, beaucoup d'Américains distingués résidant à Mexico.

On se plaint beaucoup que le ministre des Etats-Unis ne remplit pas les devoirs que lui imposent ses fonctions.

L'avocat des frères Rowe est accusé de mépris de cour.

Les résidents américains sont indignés des remarques de certains journaux de l'Iowa au sujet des autorités mexicaines, et ils expriment ouvertement l'opinion que le gouvernement du Mexique serait parfaitement justifié en ne rendant pas les frères Rowe, mais en les punissant pour avoir volé des fonds dans le pays, comme l'indique le code pénal dans des cas de ce genre.

Marchés Divers.

Paris, 10 septembre, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 20 centimes à compte.

Londres, 10 septembre.—Consolidés au comptant 107 3/16; à terme 107 5/8.

Liverpool, 10 septembre—Coton spot—Affaires calmes et les prix faciles.

Ventes 6,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 300 américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et calmes à la clôture.

Livraison en septembre à 19|64, septembre et octobre à 19|64, oct et novembre à 18|64, novembre et décembre à 19|64, décembre et janvier à 20|64, janvier et février à 21|64, février et mars à 22|64, mars et avril à 24|64, avril et mai à 25|64, mai et juin à 26|64.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 11 Sept 1895.—Indications pour la Louisiane—Temps: généralement beau; averses locales probables le soir; vents du sud-est à sud.

Température du 10 septembre 1895. Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 hères du matin	80	24
Midi	92	30
3 P. M.	94	31
6 P. M.	90	29

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—William A. Gonzales à Mlle Mary S. Ravain; Richard Forbes, Jr. à Mme Veuve Elina Fahey; Frederick A. Schmidt à Mme Veuve Anna E. Sell; Nicholas Heikes, Jr., à Mlle A. Bouchon; Jacob Sheitz à Mlle Elisabeth Schroder; Charles H. Travis à Mlle Margaret Mathis; François Esters à Mlle A. Blanchon; Frank L. Vignes à Mlle Daisy Doolan; Manual Herrera à Mlle A. Young; Timothy Manning à Mlle Mary E. Fahey.

Naissances.—Mme George Koster, une fille; Mme Albert N. Barrett, une fille; Mme Frederick A. Kemp, une fille; Mme C. Julian Bartlett, une fille; Mme Charles Sternberg, une fille; Mme P. Rapp, une fille, Mme George F. Muhl, un garçon; Mme Edward Gowjand, un garçon.

Décès—Enfant de sexe féminin de Louisa Willis, 8 jours, cois Détary et Royale; Clara Lewis, 14 ans, 1500 Douane; Joseph Comes, 21 mois, 519 Valence; George Forstal, 54 ans, 75 Laurel; H. E. Lessing, 15 mois, 750 Sud Rampart; Catherine Sullivan, ..., cois Adams et McCarthy; William Dennison, 48 ans, Hôpital de la Marine des Etats-Unis; Mme Benoit William, 21 ans, Algier; Jenni Daveuse, 58 ans, 509 Dauphine; Joseph R. Offroy, 17 mois, 1536 N Robertson; Mary Spelsey, 43 ans, Washington et St Denis; John G. Heinick, 63 ans, Conti et Derbigny; Elisabeth Cherry, 16 ans, 923 Verret; Félix Padros, 50 ans, 1916 St-Philip; Jeanne M. Peubianc, 90 ans, ..., ..; L. L. Schaeer, 9 mois, 67 1/2 avenue Louisiana; Joséphine Bellot, 5 mois, St-Antoine et Rampart; Mme Marie Rieger, 88 ans, 2402 Douane; Peter Schnell, 82 ans, Remparts et Independance; Mary B. Higgins, 5 jours, ——.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions suivantes ont été ouvertes:

James J. Ruthlege, Sidney Coignard, B. Dannues.

N. et N. W. Catherwood vs J. L. Hauser—réclamation de $429 09 sur un compte-courant.

Frank Verdin vs Geo C. Goza—action en recouvrement de $125 sur des billets.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Lulu Johnson, Annie Hogan, Julia Hudson, Leek Foy, Alberta Wright, Alice Lewis, Charles Roane, Ben Franklin, Julia Joseph, Geo. Henry, Jos. Bonne, Hy. Kerns, Walter Jackson et Willie Buchanan—bris de paix, ivresse et allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Charley Moore—allures suspectes et violation de l'ordonnance 4,782; $75 d'amende ou 90 jours d'incarcération.

Les suivants ont été mis sous caution: Joe. Tanney, Jos. Phillips, Mary Jewell et Hy Smith—scènes de violence; $250 chacun.

Toulon Parker—attaque à main armée; $250.

Deuxième cour de Police correctionnelle.—Josie D. Amico, Mamie Nelson, Lilly Deconia, Mamie Murray, Jennie Reese, Julia Dwyer et Antoine Micotich — vagabondage; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Pat Lowell—allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Chas Ross—insultes et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Les suivants ont été mis sous caution: F. Bignely, bris de paix; Pascal Faisegne, insultes; Willie Harris, alias Sheeney, allures suspectes et larcin.

AFFAIRE KIERNAN.

Deuxième Audience.

Audition des Témoins de la Défense.

Scènes Scandaleuses.

Le Juge obligé de faire évacuer la salle.

Le premier témoin appelé hier, a été M. Alb. Heim, trésorier de l'Association des Marchands de Liqueurs, entre 1892 et 1893.

Il avait pour devoir de payer les sommes que devait l'association. Il payait en chèques émis par le secrétaire et endossés par le Président.

M. Lionel Adams était l'avocat de l'association. Son devoir était de défendre les membres de l'association ou l'association elle-même.

L'Association se composait de plus de 700 membres. L'avocat avait déjà reçu plus de $2,000 avant l'entrée en fonctions du témoin, comme il l'avoue lui-même; et il recevait à titre, d'honoraires, $500 par mois. Le témoin ajoute qu'alors l'American Brewing Company avait, pour président, M. E. G. Schleider, et pour secrétaire, M. T. A. Beck.

Les fonds dont on disposait ainsi venaient des membres de l'association.

O. H. Schonhausen a été membre de la dite association. Quand l'a-t-il quitté? Le témoin l'ignore.

M. Emile Bauman en a été aussi membre, mais il en est sorti, parce qu'il a changé de genre d'affaires et n'avait plus besoin des services de l'avocat.

Le témoin croit que Larry Wilt était aussi membre de l'association, en janvier 1894. A cette époque, le témoin se bornait à recevoir et à débourser l'argent de l'association. Il assistait à la séance pendant laquelle M. Lionel Adams a été choisi comme avocat de l'Association, sur proposition du Col. Walker. C'est peu après que M. Adams a reçu les $2,000. Il avait, dès lors donné sa démission d'assistant avocat de district.

Il y a eu plusieurs poursuites, depuis l'entrée en fonctions comme avocat de M. Lionel Adams; mais le témoin ne s'en rappelle ni les noms ni le nombre

M. Emile Bauman est appelé ensuite. Il est entré dans la confiserie, depuis le mois de janvier dernier. Auparavant, il tenait un débit de liqueurs. L'association a été formée pour résister à la mise en vigueur de la loi du dimanche.

Le but était d'arriver à tenir les débits ouverts, les dimanches. Il y a même en alors de vives discussions, et comme le témoin ne voulait pas suivre le plan adopté, il se retira de la séance, furieux.

Le secrétaire vint le trouver le lendemain ou le surlendemain, il lui paya alors $12 en une fois; puis, subséquemment, $5 par mois.

Le témoin a été poursuivi une fois; il a alors été défendu par M. Henriques, et non par M. Adams; il ignore pourquoi.

Il se rappelle que quand il a été convenu de donner à M. L. Adams $2,000, plus $500 par mois, il était encore avocat de district assistant.

Un dimanche même, M. Adams vint dans son salon avec le chef de la police Gaster et requit ce dernier de l'arrêter lui, Bauman. Le chef Gaster refusa, ce qui lui valut plus tard des traces

Pendant qu'Adams était employé, il est, lui, le témoin, resté constamment ouvert et n'a pas été inquiété.

Quand il fut poursuivi pour violation de la loi du dimanche, par M. Finney, ce fut M. Henriques qui prit sa défense, au lieu de M. Adams, qui s'était récusé, bien qu'il fut l'avocat de l'Association et qu'en cette qualité il est pour devoir de plaider pour lui.

Contre interrogatoire.

L'association se réorganisa en février 1893. Ce fut le premier meeting auquel il assista. Ce fut deux jours plus tard qui paya sa cotisation, de $12 à M. Ross, secrétaire. Depuis, il n'a plus assisté à aucun meeting. Il ne peut affirmer que, à ce meeting, M. Walker ou tout autre membre ait déclaré que l'on avait fait un arrangement avec le Bureau de l'Avocat de District, de façon à pouvoir conserver les débits de boisson ouverts les dimanches.

M. Dodds demande au témoin ce qu'avait déclaré Schonhausen à ce meeting. Le témoin répond que Schonhausen a déclaré que, moyennant un déboursé de $12 et une cotisation de $5 par mois, les membres pourraient maintenir leurs débits ouverts les dimanches; mais il n'a pas été question du Bureau de l'Avocat de District.

O. H. Schonhausen est appelé ensuite à la barre. Il tient un débit de liqueurs et un café-concert depuis 1893.

C'est lui et M. O'Malley qui ont organisé l'association des débitants de liqueurs. Adams et O'Malley occupaient alors le même bureau. Le premier était assistant-avocat de district, et le second detective.

Le 5 ou le 7 février 1893, O'Malley vint trouver le témoin et lui dit que si les débitants de liqueurs pouvaient "nous" garantir $2,000, plus $500 par mois, ils pourraient rester ouverts, le dimanche.

Il communiqua la proposition au Col. J. Walker, et le dimanche suivant ainsi que les dimanches subséquents, les débits restèrent grands ouverts.

Adams a été choisi comme employé, au meeting qui a eu lieu entre le 6 et le 12 février. C'est entre ces deux dates qu'a été fait l'accord.

Au meeting, M. Walker demanda au témoin d'exposer la proposition; ce qui fut fait.

C'est à ces conditions que Adams fut employé par l'association.

Quand le dimanche suivant, les débits restèrent ouverts, Adams était encore avocat de district assistant. Tout le monde ouvrit; personne ne fut inquiété.

Plus tard, le témoin quitta l'Association et se brouilla avec O'Malley. C'est alors qu'il fut poursuivi et condamné. MM. Wenger et Larry qui étaient restés membres de l'Association n'ont pas été poursuivis. Les $2,000 ont été garantis à M. Adams, tandis qu'il était avocat de district assistant. La somme a-t-elle été payée avant la démission d'Adams? le témoin ne peut le dire.

L'association des débitants de liqueurs n'a été organisée qu'en vue uniquement d'échapper à la loi du Dimanche.

Dans l'accord fait avec M. Adams quand on le prit comme avocat, il y avait cette clause que la nomination du successeur de M. Adams, comme avocat assistant de District, serait laissée à la disposition de O'Malley.

Le témoin croit que le paiement a été fait par l'American Brewing Co. Bien entendu, l'argent est tombé dans la main de M. Adams, avocat de District assistant.

Contre-interrogatoire.—Les débits ont été strictement fermés six dimanches, le 7, le 15, le 22, le 29 janvier et le 5 et le 11 février. Après le 12 février, quand M. Adams eut été choisi, les débits restèrent ouverts.

On demande au témoin s'il est le même homme qui a tenu des maisons mal famées et a fait 9 ans de pénitencier. Il répond affirmativement.

M. Charles J. Reilly, député shérif, est appelé ensuite.

Du premier avril 1893, jusqu'aujourd'hui, dit-il, sept personnes ont été trouvées coupables de violation de la loi du dimanche.

Jerry Rider, Jos. Kline, B. Moran, Jos. Downing, O. H. Schoenhausen et Paul Geipi, deux fois condamné.

Il reste maintenant environ 200 cas dont il n'a pas encore été disposé. Le témoin ne se rappelle pas le nombre des *mistrials*.

M. Dodds, de la défense, veut qu'on produise les registres de cour, pour montrer que dans aucun des sept cas nommés, M. Adams ne défendait les accusés. M. Adams, ayant lui même affirmé ce fait, il a été trouvé inutile de produire ces documents.

L'agent de police Fitzgerald est ensuite interrogé.

Il déclare avoir reçu le 11 septembre 1892, l'ordre de mettre en vigueur la loi du dimanche. Plusieurs affidavits ont été lancés par lui à ce sujet, mais jamais il n'a eu à paraître en Cour pour témoigner contre les délinquants.

La situation est telle, ajoute-t-il, que les propriétaires de cafés se moquent de moi toutes les fois que je tente de les mettre en état d'arrestation. Depuis, dit-il, je n'ai pas reçu des ordres nouveaux pour arrêter ceux qui violent la loi.

M. Geo. W. Vandervort, secrétaire du chef de police, est interrogé.

Tout rapport, dit-il, fait contre les violateurs de la loi du dimanche est enregistré dans mon bureau.

A la fin de chaque semaine, je présente les rapports de l'avocat de District. Du 1er janvier 1892 au mois d'avril 1894, 5,021 cas ont été envoyés par moi à M. Butler.

Le témoin a, depuis reçu un ordre de M. Butler, disant de ne plus envoyer ces rapports à moins que l'officier chargé de l'arrestation n'ait fait lui même un affidavit contre le délinquant.

Depuis lors, M. Vandervort a soumis au Bureau des commissaires de police 8,979 rapports.

Le capitaine Arthur Dunn est appelé. Il déclare exercer la profession d'avocat depuis le mois de mai 1889 et fait partie de l'association d'Evans et Dunn. Il ne se rappelle aucun cas en particulier appelé devant la cour criminelle.

Le recorder M. Whitaker dit qu'il n'a reçu de M. Butler aucun ordre lui interdisant la poursuite des violateurs de la loi contre les loteries illicites. Je ne reconnais, dit-il, à M. Butler aucun droit de me donner des ordres.

M. Thos. L. Ross, secrétaire de l'association des débitants de boissons est interrogé. Il admet que son association donne un salaire de $500 par mois à M. Lionel Adams pour ses services d'avocat pour défendre les membres de l'association mis en état d'arrestation.

M. Dodds lui demande si dans les meetings il a jamais entendu Schoenhausen déclarer que moyennant la somme de $2,000 O'Malley lui avait dit que les propriétaires de cafés pouvaient tenir leurs établissements ouverts.

Le témoin dit qu'il n'a jamais entendu Schoenhausen prononcer ces paroles.

Ici M. Adams s'étant levé pour donner quelques explications, M. Dodds l'interrompt et demande au juge d'empêcher M. Adams de prendre part aux débats, puisqu'il n'est pas annoncé comme avocat de la poursuite.

A ce moment, le public s'est oublié au point d'applaudir bruyamment.

Le juge Ferguson alors s'adressant aux spectateurs, a annoncé qu'à la prochaine démonstration il sera forcé de faire évacuer la salle.

M. Adams se lève et annonce que sur requête du sous-avocat de district M. J. J. Finney, il prendra part à l'avenir aux débats de la poursuite.

La cour s'est alors ajournée jusqu'à sept heures et demie du soir.

A dix heures du soir la cour s'est ajournée.

M. Adams s'est avancé vers M. Kiernan après l'ajournement, sans doute dans l'intention de lui demander une explication, mais des amis sont intervenus et chacun s'est retiré de son côté.

La Presse Chinoise.

Le journal officiel du gouvernement chinois, la *Gazette de Pékin*, compte neuf cents ans d'existence.

On a, depuis cette époque à nos jours, coupé la tête à 1,800—nous disons dix-huit cents—de ses rédacteurs, coupables d'avoir dépassé les instructions gouvernementales.

Les journaux chinois sont d'ailleurs peu lus et n'ont aucune influence sur l'opinion publique du pays: ils sont remplacés par des annonces qui garnissent les murs des maisons.

Ces inscriptions, fréquemment conçues dans un style incendiaire, n'auraient pas peu contribué, paraît-il, à inciter la populace aux récents massacres.

En voici une qui ne manque pas d'originalité:

"Nous faisons savoir à chacun que les barbares étrangers, race maudite, ont réussi à enlever de petits enfants. Selon toute apparence, ils veulent en extraire de l'huile (!). J'ai une servante du nom de Li qui a vu de ses propres yeux comment ils procèdent. C'est pourquoi, braves gens, je vous avertis de garder vos enfants en chambre et de les empêcher de sortir."

Deux renvois.

Deux des plus importantes affaires dont la Deuxième Cour de police correctionnelle soit saisie, et dont l'instruction devait avoir lieu hier, ont dû être fixées à des dates ultérieures.

Chas Otter et Henry L. Arata sont les deux prévenus dans ces affaires.

Le premier est le Japonais qui a attiré à son restaurant trois fillettes dans le but de leur vendre du vin.

Le second est accusé d'avoir fait siennes des machines à coudre appartenant à la compagnie Singer. Arata, quand la plainte a été formulée contre lui, était au service de la compagnie.

Base Ball.

Baltimore, 5; Cleveland, 2.
Philadelphie, 11; Louisville, 5.
Chicago, 13; New York, 2.
Chicago, 8; New York, 6.
Brooklyn, 2; Cincinnati, 1.
St-Louis, 8; Boston, 4.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieds de la rue du Canal. Rue du Bienville

nov 22—1 an—mer.ven.dim

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 115 Commencé le 30 avril 1895.

MIRACLE D'AMOUR.

GRAND ROMAN

PAR PIERRE SALES.

QUATRIÈME PARTIE.

V

MÈRE ET FILLE.

(Suite.)

Elle lui tendait affectueusement la main.

—Pourrais-je jamais avoir de la rancune contre vous?—Je vous jure que vous entendrez bientôt parler de moi et que vous n'aurez pas lieu d'en être mécontente!

Il lui avait pris la main et la portait brusquement à ses lèvres.

—Ah! mais non! Je ne veux pas de ça!....criait Isabelle.

Mais il s'éloignait déjà, lançant son cheval au galop, au risque de se briser le cou dans un chemin si irrégulier

Et Isabelle s'aperçut qu'elle pleurait.

—Pauvre garçon! C'est qu'il m'aime pour de vrai!.... Oh! sans ce vilain comte Valadin que je déteste, moi, depuis que je suis toute petite et qui a fait tant de mal à papa! C'est que je suis une d'Auseraie, moi aussi! Et je ne nous laisserai pas humilier par le descendant de nos anciens serviteurs!.... S'il voulait, pourtant, gentiment, de bonne grâce? Oh! ce n'est pas pour ses millions que je consentirais!

Mais elle se raidit:

—Allons donc! C'est inadmissible!.... Robert a raison: cet homme a toujours poursuivi systématiquement l'abaissement de notre famille; et il faudrait que je sois folle pour m'attarder à un rêve aussi irréalisable.... Ne songeons plus à moi d'ailleurs, mais à ce que je suis venue faire ici! Et, si je verse encore des larmes, que ce ne soit plus que des larmes de bonheur!.... Quel besoin ce Michel avait-il de troubler ma joie! Ah! les voici!

Le marquis venait d'apparaître à la porte du pavillon des machines, accompagné par un homme d'un peu plus d'une trentaine d'années en qui elle reconnaissait tout de suite celui qui, amené par le prince de Zéran, avait salué son père aux obsèques de Fouteroche. Un contre-maître et un sous-ingénieur les suivaient.

—Mon beau-frère! murmure-t-elle. C'est pour lui que Jacqueline.... Oh! qu'il semble sérieux et énergique! Oserai-je jamais faire la folle avec lui?

Ces messieurs ne l'avaient pas aperçue. Ils descendaient la pente du terre artificiel sur lequel s'élevait le pavillon et se dirigeaient vers le puits.

Tout intimidée, Isabelle fit marcher son cheval lentement.

Mais elle dut s'arrêter, à cause d'un encombrement de pièces de fonte destinées au cuvelage.

Un ouvrier la vit et, la connaissant, proposa:

—Je vais appeler monsieur votre père, mademoiselle?

—Non.... non.... Aidez-moi seulement à mettre pied à terre.

Le marquis et Jean Raucourt, qui lui tournaient le dos, gravissaient maintenant le monticule dans lequel était creusé l'orifice du puits. Ils disparurent dans le petit hangar qui le recouvrait.

Isabelle les suivit et arriva assez près d'eux pour entendre Jean Raucourt et son père s'appeler "monsieur" et "monsieur le marquis."

Et l'idée de la surprise qu'elle allait leur faire lui rendit sa gaieté.

Justement, le travail de la descente des pièces de cuvelage ayant été interrompu, Jean et le marquis prenaient place, debout, sur les bords d'une caisse vide qui allait chercher la terre.

—Tenez bien le câble des deux mains, monsieur le marquis, recommandait l'ingénieur. Y êtes-vous?

—Oui.

—Allez! ordonna Jean aux ouvriers.

Le câble se déroula et les deux hommes s'enfoncèrent dans le vide.

Isabelle monta alors sur la plate-forme et fit signe aux personnes présentes de ne rien dire.

Et elle attendit, toute rieuse, que son père et l'ingénieur eussent terminé leur inspection dans le bas.

Au bout d'un quart d'heure, on les remontait de la même manière; et ils étaient en train de causer des progrès de l'extraction lorsque, dans la lumière aveuglante du jour, ils aperçurent cette frimousse joyeuse, ces yeux fripons et l'auréole de ces cheveux d'or.

Tout décontenancé, le marquis bégaya:

—Ah çà! petite.... Tu es venue seule, au moins?

Il descendait du chariot, si maladroit que le contremaître dut le soutenir pour l'empêcher de tomber sur le plancher.

Jean Raucourt, après un salut cérémonieux à la jeune fille, s'écartait discrètement; et, assez chancelant lui aussi, il allait quitter le hangar, lorsqu'il entendit cette réponse d'Isabelle:

—Oui, toute seule, papa. Jacqueline est restée avec maman.

—Jacqueline... avec ta mère?.... Ah! mon Dieu!.... Que.... me dis-tu?....

—Et moi, je suis venue....

Elle s'avança vers Jean Raucourt, lui prit les deux mains; et, se haussant jusqu'à ce visage qui ne l'impressionnait plus, oh! plus du tout:

—Je suis venue prier monsieur mon beau-frère de dîner avec nous!

En même temps, elle lui plantait un solide baiser sur chaque joue.

—Eh quoi, Jean?.... balbutia M. d'Auseraie.

Jean répondit:

—Nous ne voulions vous apprendre cette suprême tentative que lorsque nous en connaîtrions le résultat, monsieur le marquis. Ainsi donc, mademoiselle?....

Elle interrompit, très vive:

—D'abord, monsieur, je ne m'appelle pas mademoiselle pour vous, mais Isabelle; et monsieur le marquis s'appelle papa. Et quant au résultat: Robert est allé chercher vos bagages à Valenciennes, maman et Jacqueline sont en train de s'en dire, de s'en dire.... J'aurai mon tour, allez, ce soir! Et vous, papa et moi, nous nous en retournons ensemble à Monzain. Et, si vous voulez bien m'embrasser, je vous aimerai de tout mon cœur!

Il la prit par la taille, l'enleva comme un enfant; et elle lui mit ses bras autour du cou.

—Chère petite sœur. La nouvelle me semble encore plus heureuse dite par un joli ange tel que vous!

—Un ange! fit-elle avec un mélange de rires et de larmes. Si maman vous entendait! Elle qui me croit un démon!....

VI

UN BEAU TRAVAIL.

Le château habité par la famille Valadin était très riche et très vaste, certainement plus riche et plus vaste que celui des d'Auseraie et entouré d'une forêt quatre fois grande comme la leur; et il ne donnait cependant pas l'impression de noblesse, de grandeur qui se dégageait tout de suite de la demeure du marquis.

Le comte Valadin n'avait pourtant rien négligé pour écraser, dans son pays même, ce rival secret qui avait été une des causes principales de son ambition; car le phénomène est assez fréquent d'individus chez qui la passion d'arriver s'avive tout particulièrement du désir de monter sur quelqu'un, de prendre la place de quelqu'un.

Pour le comte, aucun succès n'avait de valeur si, directement ou indirectement, le marquis n'en était ou blessé, ou diminué, ou simplement ennuyé.

Toute sa jeunesse il avait eu les oreilles rebattues de l'admiration que provoquait, dans la contrée, le château des d'Auseraie, alors que ses parents à lui ne possédaient qu'une maison, très belle, mais enfin qui n'était qu'une maison, dans la vieille ville de Condé, —sans compter, bien entendu, les innombrables fermes ou immeubles qui leur appartenaient dans la région.

Et il s'était juré qu'il aurait un château si seigneurial et entouré d'un si beau domaine que, désormais, quand on dirait "le château de Monzain," ce serait du sien qu'il s'agirait.

Sur ce point, il n'avait réussi qu'à demi. Les gens du pays comprenaient toujours la demeure des d'Auseraie lorsqu'on leur parlait de château; et celui du comte s'appelait simplement la propriété de M. Valadin.

Quant à l'opinion que les gens de goût en avaient, elle se résumait dans ce mot, naïvement dit par Isabelle, alors qu'elle avait quinze ans, et non moins naïvement répété par Michel à ses parents:

—Ça a l'air d'une caserne, ici!

Une caserne féodale, avec des tours, des clochetons, des murs crénelés,—oui, des murs crénelés construits en plein dix-neuvième siècle, parce que le style écossais choisi par le comte l'exigeait ainsi.

Mais ce style, charmant dans les montagnes de l'Ecosse, était vraiment prétentieux et surtout inutile pour une habitation de plaisance construite dans un pays si plat qu'à perte de vue les points les plus élevés qu'on pût apercevoir étaient des moulins ou les *terris* des exploitations minières.

Et, avec ces dimensions énormes, le comte avait si mal pris ses mesures que, pour avoir d'immenses salles de réception, il avait dû sacrifier des pièces indispensables, son cabinet par exemple, qui n'était même pas grand comme celui de son hôtel parisien.

Et il lui suffisait de s'installer dans ce cabinet et de songer à la ravissante bibliothèque à boiseries blanches où le marquis travaillait à Monzain, pour que la mauvaise humeur grondât en lui.

Ce soir-là, il se plaignit de la chaleur dès qu'il y eut pénétré.

La bibliothèque du marquis ombragée de grands arbres était toujours très fraîche.

—Pourquoi rentrer si tôt, mon ami? lui dit sa femme, par qui il se faisait presque continuellement tenir compagnie maintenant. Vous étiez si bien dans votre parc?

—Je rentre parce que j'ai besoin de rentrer, répliqua-t-il en grognant.

Et il alla ouvrir ses deux fenêtres, aspirant l'air à pleins poumons.

La comtesse eut bien envie de lui faire malicieusement remarquer que, s'il avait si chaud que cela dans son cabinet, c'est que ce cabinet était trop petit, parce qu'il avait voulu une salle à manger ridiculement grande, et puis que les arbres, c'est-à-dire l'ombre, en étaient trop éloignés, parce qu'il avait exigé une pelouse énorme.

Mais elle réprimait toujours ses